

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 673

Artikel: Aide-mémoire : tiers monde : la Suisse se paie de mots
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A qui les commandes militaro-conjoncturelles?

CANTON	Système Skyguard (190 mios francs)		Réservoirs Tiger (30 mios francs)	
	Nombre d'entreprises	En % du total	Nombre d'entreprises	En % du total
Argovie	17	3,8	2	10,8
Appenzell Rh. ext.	2	0,2		
Bâle-Campagne	8	0,5		
Berne	16	13,2		
Fribourg	1	0,1		
Genève	2	0,2	2	27,2
Glaris	1	1,7		
Lucerne	2	0,5	3	19,7
Neuchâtel	1	0,1		
Nidwald	1	9,0	1	3,4
Schaffhouse	2	0,6		
Schwyz	6	0,3		
Soleure	7	1,9		1,8
Saint-Gall	4	9,1	1	15,3
Tessin	2	0,6	1	2,6
Thurgovie	6	3,9		
Valais			1	7,9
Vaud	7	0,7		
Zoug	6	1,8		
Zurich	126	51,8	2	11,3
	217	100,0	14	100,0

A titre de comparaison: ces dernières années, les commandes passées par l'administration fédérale (CFF et PTT non compris) sont allées principalement à Schaffhouse (1300.— par habitant). Sui-vent les cantons d'Uri (765), de Glaris (400), Zurich (375), Berne (365), Obwald (280), Nidwald (260), Argovie (255), Thurgovie (245), Vaud et Soleure (240 chacun), Bâle-Ville (205), etc. Schwyz

et Appenzell AR ont été les moins favorisés (avec une centaine de francs par habitant par année). (Selon «Badener Tagblatt», 14.2.1983). Réclamée depuis longtemps (et encore l'automne dernier par le conseiller national Jean-Claude Crevoisier), une statistique complète des achats de la Confédération devrait paraître dans le courant de l'année.

L'armée contre la crise

nellement fournisseurs: Zurich, Genève, Saint-Gall, Berne. Certes, Schaffhouse, qui livre par ailleurs beaucoup à l'armée, ne bénéficie pas des commandes de relance, dont Nidwald ou le Valais se taillent une part inattendue. Mais les oubliés le restent: Jura, Neuchâtel, Fribourg, et même Vaud (qui attend en revanche des commandes de matériel ferroviaire pour les entreprises de transports concessionnaires).

Malgré cela, malgré tout le reste, la gauche dira «oui» au programme de relance de M. Furgler. Et le programme d'armement 1983, avec ses 73 % de commandes en Suisse, ne risquerait pas le référendum facultatif, s'il était déjà possible. Bref, les doutes subsistent quant à la capacité dissuasive de notre armée vis-à-vis de l'ennemi extérieur, mais personne ne discute son efficacité dans la lutte contre la crise économique intérieure.

Moralité: la légitimation peut être affaire de circonstances. Y. J.

AIDE-MÉMOIRE

Tiers monde: la Suisse se paie de mots

La «coopération au développement», contrairement aux apparences, n'est pas absente du «message relatif à des mesures visant au renforcement de l'économie suisse», daté du 31 janvier de cette année. Chapitre «Promotion des exportations», cherchez bien! Voici, coincée entre la «garantie contre les risques à l'exportation» (GRE) et près de quatre pages consacrées à la «promotion générale de l'exportation», voici donc la «reconstitution

des ressources pour les crédits mixtes et l'aide à la balance des paiements dans le cadre de la coopération internationale au développement». Pas moins.

Les *crédits mixtes* servent au financement de projets prioritaires de politique de développement auxquels l'économie suisse participe... Commentaire du Conseil fédéral: «Leur octroi étant lié à la livraison de biens d'équipement et de services suisses, ces crédits influencent directement sur l'économie de notre pays.»

L'aide à la balance des paiements contribue notamment à maintenir la capacité d'importation d'un pays en développement, à lui accorder une certaine «marge de manœuvre». Commentaire du Conseil fédéral: «L'expérience montre qu'une part non négligeable de l'aide à la balance des paiements est dépensée en Suisse, quand bien même cette aide n'est pas liée formellement à la fourniture de biens suisses.»

On le voit: en fait de coopération au développement, il s'agit plutôt d'aide à la Suisse via le tiers monde. Ce ne sont pas les 100 millions en jeu (à dépenser en plusieurs années) qui vont modifier quoi que ce soit aux efforts réels de notre pays en direction des pays en voie de développement. Rideau, donc, sur le «paquet Furgler» à ce chapitre!

Le cri d'alarme de sept organisations d'entraide¹ — «Aider aujourd'hui pour survivre demain» — qui demandent au Conseil fédéral de renoncer aux mesures d'économies sur l'aide au développement reflète donc une urgence majeure, mesures de relance de l'économie ou pas. Même si on est en droit de se demander si la forme de la pétition est bien celle qui convenait... quand on se souvient combien de ces listes-là garnissent les tiroirs bernois.

Pour se rendre compte de la situation, il faut apprécier l'effet des réductions linéaires de 10% sur les budgets annuels, conjuguées avec les réductions supplémentaires introduites pour le plan

financier 1984-1986: ce sont là 590 millions qui sont sabrés au total (cf. tableau)! Sur un plan global d'économies, on en a trouvé quelque 20% à soustraire de l'aide au développement qui ne représente (avec l'aide humanitaire) que 3% du budget fédéral.

Comme le souligne le Service d'information tiers monde dans son dernier bulletin d'actualités (Epinettes 10, 1007 Lausanne): «La Suisse aura consacré en 1982 0,24% de son PNB à l'aide au développement (cf. tableau), ce qui la place largement au-

Pays	Déficit des comptes de l'Etat en % du produit intérieur brut	Aide publique au développement en % du PNB (1981)
Suisse	0,1%	0,24%
RFA	2,4%	0,46%
Autriche	2,8%	0,48%
France	2,5%	0,71%
Italie	13,1%	0,19%
Pays-Bas	4,7%	1,08%
Suède	13,9%	0,83%

dessous de la moyenne enregistrée dans les pays industrialisés (0,35%): la contribution suisse reste

stagnante et ne représente que 71 francs par habitant.»

Voilà qui, en effet, ne nous rapproche pas des objectifs définis par le Conseil fédéral lui-même en 1980: «Notre but, en ce qui concerne l'aide au développement, c'est d'atteindre, vers le milieu des années 80, la moyenne des prestations des pays industrialisés des pays de l'OCDE.» Intentions louables sur une toile de fond qui ne manquait pas de pertinence: «Que l'on aborde les problèmes sous l'angle de notre devoir moral de pays riche, sous celui des impératifs de notre politique étrangère, ou encore sous le rapport des objectifs de notre politique économique extérieure, la même conclusion s'impose: nous devons accroître notre aide publique au développement, et nous y avons intérêt.» Comment mieux le dire? Les parlementaires qui, obnubilés par les économies, feront l'impasse sur les intérêts bien compris de la Suisse, devront être mis face à leurs responsabilités.

¹ Les sept œuvres d'entraide (qui lancent cette pétition nationale) sont: Action de Carême, Pain pour le Prochain, Swissaid, Helvetas, Caritas, L'Entraide Protestante (EPER) et l'Organisation Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO) (toutes ces organisations récoltent des fonds auprès du public et réalisent des projets de développement dans le tiers monde).

Mesures d'économie (en mio. frs.) réalisées au détriment de l'aide publique au développement	1984	1985	1986	1984-1986
Coupes linéaires de 10% (approx.)	70	70	70	210 mio.
Coupes supplémentaires, prévues actuellement, selon le plan financier du 4 octobre 1982	50	100	230	380 mio.
Total du montant des coupes, par rapport au plan financier du 5 octobre 1981	120	170	300	590 mio.